

Déclaration CGT : Avis sur les orientations budgétaires 2012

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et environnemental,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Pour la troisième année consécutive, l'examen des orientations budgétaires de la région se déroule dans un contexte de crise systémique persistant. Les prévisions de croissance économique, estimées à 1.5 % en début d'année 2011, n'ont cessé de reculer de mois en mois. De fait, la croissance n'excèdera pas 1 % en fin d'année, et à en croire nos éminents économistes, sera du même acabit en 2012.

Selon les experts, après la crise de la finance internationale, voici venir le temps de la crise des dettes publiques. Pour répondre à la première, le gouvernement n'a pas hésité à voler au secours du secteur bancaire et spéculatif en allongeant plusieurs centaines de milliards.

Mais voilà que survient la seconde. Pour y faire face, le même gouvernement prescrit un remède aussi vieux que le libéralisme : la rigueur, que d'autres aussi appellent l'austérité. Il existe sûrement entre ces deux mots une subtilité qui échappe, je vous l'assure, à la majorité des françaises et des français qui les subissent.

Nous avons donc vécu en quelques mois la rigueur tome 1, tome 2, le tome 3 est parait-il en préparation. Sa parution est attendue après les élections de 2012.

La raison officielle de tout cela tient, pour le Président Sarkozy, en quelques mots : nous devons conserver notre 3A. Et oui, le fameux 3A octroyé ou enlevé par d'obscures agences de notations privées dont aucune, entre parenthèses, n'a son siège social en Europe.

Nous vivons donc sous le dictat d'officines occultes qui par la force seule de leur jugement détermine la variation des taux auxquels les états peuvent emprunter pour couvrir leurs dettes. Ne cherchez plus l'origine des paramètres économiques qui permettent à ces agences d'établir leurs notes. Elles sont essentiellement guidées par leurs clients, généralement des institutions financières et spéculatives.

Pour exemples de leur objectivité, 48 heures avant la faillite de la banque Hermann Brother, celle-ci était toujours affublée du 3A par l'agence de notation mondialement connue dont elle était cliente.

Notre gouvernement, libéral s'il en est, n'échappe pas au dogme. Au nom de la diminution de la dette et pour rassurer les spéculateurs auxquels nous empruntons, il dilapide sans compter notre patrimoine social, augmente les impôts, accélère sa réforme des retraites toujours désapprouvée par 70 % des français, rehausse en partie la TVA, crée de nouvelles taxes, notamment pour les mutuelles de santé.

Tout cela, comme indiqué dans l'avis, ne va pas arranger le climat social et joue contre la dynamique de croissance. La Grèce, l'Espagne peuvent en témoigner. La politique de rigueur appauvrit la majorité de la population et freine le développement économique.

A ce jeu, tout le monde est perdant. Les collectivités territoriales en font l'amer expérience. Au nom de l'assainissement de ses comptes, l'Etat ne compense pas les dépenses transférées aux régions. Pour Midi-Pyrénées, ce sont 133 millions d'euros, cumulés depuis 2005, que l'Etat n'a pas payé.

Ajoutons à cela une réforme des finances locales qui prive le Conseil régional de la majeure partie de son autonomie fiscale, et nous comprendrons la fragilisation de la situation financière de notre région. Celle-ci est de plus en plus contrainte à n'agir que sur les dépenses. La CGT partage l'idée que la perte de pouvoir fiscal, pour une collectivité territoriale, est négative. Les élus doivent rester en capacité d'assumer leurs responsabilités en votant les taux.

Cependant, Midi-Pyrénées a encore la ressource de l'emprunt et comme indiqué dans l'avis, celui-ci peut être activé pour anticiper des dépenses d'investissement. Cela pourrait soutenir la croissance, une nécessité dans la période, vous en conviendrez.

A ce titre, la CGT rappelle au Conseil Régional qu'un certain nombre de propositions contenues dans l'avis du CESER « pour une stratégie industrielle de Midi-Pyrénées au travers des PME-PMI » n'apparaissent pas dans les orientations budgétaires. C'est regrettable car il y a là aussi matière à promouvoir le développement de l'économie sur nos territoires.

Pour la recherche et l'enseignement supérieur, comme d'autres groupes, la CGT engage le Conseil Régional à rester vigilant aux conditions de financement de l'enseignement supérieur en cas de lenteur, dans la mise en place des fonctionnements intégrés dans les établissements.

Concernant la politique des transports ferroviaires de voyageurs, la CGT n'a pas apprécié que la vice-Présidente chargée du budget ait refusé de répondre quand nous lui avons demandé si pour solutionner le tarissement des dotations de l'Etat, le Conseil Régional comptait ouvrir le TER à la concurrence selon les préconisations du rapport Grignon. A défaut d'engagement précis du Conseil Régional, pour conserver le transport ferré dans le giron du service public, la CGT se devra d'alerter les cheminots et la population sur ce dossier. En ce qui concerne le projet de ligne à grande vitesse, la CGT réaffirme la nécessité de terminer le maillage TGV national en reliant Bordeaux à Marseille par Toulouse. Nous soulignons toutefois notre désaccord avec un financement des infrastructures qui fait appel au privé et aux collectivités territoriales.

Au chapitre santé, affaires sociales et culturelles, la CGT note positivement l'engagement du Conseil Régional, tant sur la mise en place du pass mutuelle étudiant que sur les efforts en faveur de création de maisons pluridisciplinaires de santé en zone rurale. Nous combattons d'autant plus la politique gouvernementale en matière de santé qui vient aggraver par la fermeture d'hôpitaux l'accès aux soins des populations habitant ces zones.

Enfin, et sans vouloir conclure de manière hâtive cet important chapitre, nous saluons, à l'instar du CESER, la mise en place du plan handi-

entreprise, tout en revendiquant qu'une loi plus incitative impose aux entreprises l'aménagement de postes de travail en nombre suffisant pour permettre l'inclusion sociale aux personnes en situation de handicap.

En conclusion, nous le redisons, les orientations budgétaires 2012 de la région Midi-Pyrénées sont grandement impactées par le contexte de crise systémique que nous traversons.

La politique gouvernementale de réduction des déficits publics, traduite par les plans successifs de récession sociale n'épargne personne :

- Ils sont un frein à l'exercice de la démocratie telle que définie par la décentralisation en asphyxiant financièrement les collectivités territoriales.
- Ils sont un handicap à la croissance par la diminution du pouvoir d'achat de la classe moyenne et l'augmentation sans précédent de la pauvreté et de la précarité.
- Ils contribuent à détruire un peu plus le lien social qui uni les citoyens de ce pays.

Face à cela, les collectivités territoriales sont de plus en plus démunies. Sur Midi-Pyrénées, le recours à l'emprunt, pour mettre en œuvre les orientations définies par les élus régionaux reste possible, mais pour combien de temps encore.

Le présent avis, proposé au suffrage de notre assemblée, reprend en partie ces craintes. La CGT le votera.